

AMILCAR

SAS au capital de 1 000 euros,
immatriculée au RCS de ROUEN sous le numéro 883 718 785,
dont le siège social est situé : 35 BOULEVARD INDUSTRIEL 76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN

**TEXTE DE LA RÉOLUTION
D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EN DATE DU 30 JUIN 2025**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 110 707,01 euros.

L'Assemblée générale décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit 110 707,01 euros, en totalité au compte « Autres réserves ».

Compte tenu de cette décision, le compte « Autres réserves » présentera désormais un solde créditeur de 257 593,92 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par l'Associée Unique.

La Fiducie AMILCAR
Représentée par SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT en qualité de fiduciaire
Représentée par PONO TECHNOLOGIES
Elle-même représentée par Monsieur Arthur BERTIN, dûment habilité

Ayant donné le pouvoir à Madame Clémence FELIX

Certifié conforme

Signé par :

FFD29FFBB5CD4EF...

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le trente juin
à 14 heures,

Au siège social, 35 BOULEVARD INDUSTRIEL 76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN

La Fiducie Amilcar (l'Associée Unique) représentée par la société SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT, société par actions simplifiée au capital de 563 673 Euros, ayant son siège social au 17 rue de Chaillot, 75016 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 535 108 369, intervenant ès qualité de fiduciaire au sens des dispositions de l'article 2015 du Code civil en tant que société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 5 octobre 2011 sous le numéro GP-11000033, représentée par PONO TECHNOLOGIES, société par actions simplifiée au capital de 48.281,10 Euros, ayant son siège social au 26/28 rue de Londres, 75009 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 877 606 970, elle-même représentée par Monsieur Arthur Bertin, dûment habilité,

Détenant les 100 actions de la Société, soit l'intégralité du capital social de la Société et les droits de vote y étant associés, en vertu de la convention de fiducie Amilcar en date du 14 mars 2025, a été convoquée en Assemblée générale ordinaire annuelle par le Président.

L'Assemblée est déclarée ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Amilcar FELIX, Président non associé de la Société.

Le Président ainsi désigné met à la disposition de l'Associée Unique :

- le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que ces documents ainsi que tous les autres renseignements permettant à l'associé de se prononcer en connaissance de cause, ont, conformément aux dispositions légales et statutaires, été communiqués ou tenus à disposition de l'Associée Unique préalablement à la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée générale réunie ce jour est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce ;
- Rémunération des dirigeants sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Lecture est donnée par les dirigeants de leur rapport et du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Cette lecture est accompagnée de précisions s'agissant notamment de l'évolution de l'activité et des principaux événements survenus au cours de l'exercice écoulé.

Puis, le Président de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

RÉSOLUTION 1

L'Associée Unique, après lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Associée Unique donne quitus entier et sans réserve à la présidence pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

L'Associée Unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée par l'Associée Unique.

RÉSOLUTION 2

L'Associée Unique prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 110 707,01 euros.

L'Associée Unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit 110 707,01 euros, en totalité au compte « Autres réserves ».

Compte tenu de cette décision, le compte « Autres réserves » présentera désormais un solde créditeur de 257 593,92 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée Unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par l'Associée Unique.

RÉSOLUTION 3

Conformément aux dispositions de l'article L227-10 du Code de commerce, l'Associée Unique approuve successivement chacune des conventions qui ont été poursuivies au cours de l'exercice écoulé et qui ont fait l'objet d'un rapport spécial des dirigeants, à savoir :

Conventions poursuivies

1. Compte courant – Concerne Monsieur Amilcar FELIX

Solde au 31 décembre 2024 : 855 979,24 euros.
Compte non rémunéré.

Cette résolution est adoptée par l'Associée Unique.

2. Compte courant – Concerne Madame Clémence FELIX

Solde au 31 décembre 2024 : 50,00 euros.
Compte non rémunéré.

Cette résolution est adoptée par l'Associée Unique.

RÉSOLUTION 4

L'Associée Unique ratifie l'absence de rémunération versée aux dirigeants en contrepartie de l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée par l'Associée Unique.

RÉSOLUTION 5

L'Associée Unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée par l'Associée Unique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

La Fiducie AMILCAR
Représentée par SANSO LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT en qualité de fiduciaire
Représentée par PONO TECHNOLOGIES
Elle-même représentée par Monsieur Arthur BERTIN, dûment habilité

Ayant donné le pouvoir à Madame Clémence FELIX

Signé par :

FFD29FFBB5CD4EF...

AMILCAR
SAS au capital de 1 000 euros,
immatriculée au RCS de ROUEN sous le numéro 883 718 785,
dont le siège social est situé : 35 BOULEVARD INDUSTRIEL 76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN

RAPPORT DE GESTION APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Nous vous avons réunis en Assemblée générale afin de soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Dans ce cadre, le présent rapport de gestion vous rend compte de l'évolution de notre activité et des principaux points d'attention survenus au cours dudit exercice.

Toutes pièces et documents complémentaires prévus par la réglementation en vigueur sont tenus à votre disposition.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Résumé de l'activité au cours de l'exercice écoulé

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires enregistre une progression de 168,68 %.

Les charges d'exploitation ont pour leur part été maîtrisées. Elles ont en effet diminué de - 0,81 %.

Il est à relever par ailleurs que l'évolution relative des charges d'exploitation au chiffre d'affaires a été contrôlée.

L'exercice se clôture par un résultat d'exploitation bénéficiaire qui enregistre une progression par rapport à l'an passé.

Le résultat net est bénéficiaire à l'issue de l'exercice et progresse par rapport à l'exercice précédent.

Pour conclure cette présentation, le total du bilan a progressé.

Evènements importants survenus au cours de l'exercice

Aucun autre évènement majeur n'est à rapporter.

Analyse objective de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société (L225-100-1 Code de commerce sur renvoi de l'article L223-26 al 6 dudit code)

L'analyse de l'évolution des affaires de la société a été présentée ci-avant et sera complétée au chapitre « Examen des comptes et résultats » par une présentation détaillée des principaux postes du compte de résultat. En complément, conformément aux dispositions légales susvisées et afin de faciliter la compréhension du lecteur, ces analyses sont assorties d'une présentation de l'évolution des indicateurs clés suivants :

Situation d'endettement de la société et capacité de remboursement

Endettement net

A titre liminaire, il est rappelé au lecteur que « l'endettement net » représente la position créditrice ou débitrice de notre entreprise vis-à-vis de ses tiers financeurs, hors cycle d'exploitation. C'est-à-dire en ne prenant pas en considération les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et les dettes sociales. Il correspond en effet au montant net des dettes après déduction des liquidités.

Vous noterez ainsi qu'en présence d'un endettement net négatif, la valeur de l'endettement net est inférieure à celle de la trésorerie. Dans cette situation, la trésorerie est excédentaire.

Ceci expliqué, il est précisé que le niveau d'endettement net de la société s'élève à 3 190 365 euros, contre 2 510 085 euros à la clôture de l'exercice précédent, traduisant ainsi une hausse de 27,10 %.

Taux d'endettement net

Le taux d'endettement net met en évidence le poids de l'endettement net de notre entreprise par rapport à ses capitaux propres.

Il ressort pour l'exercice à 1 233,26 %, contre 1 696,15 % à la clôture de l'exercice précédent, traduisant ainsi une baisse de - 27,29 %.

Capacité d'endettement

La capacité d'endettement de la société s'élève ainsi à - 2 931 671 euros, contre - 2 362 098 euros à la clôture de l'exercice précédent, marquant une baisse de - 24,11 %.

Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement ressort quant à elle à 114 707 euros, contre 5 724 euros l'an passé, traduisant ainsi une hausse importante.

Capacité de remboursement

Ainsi pour conclure, la capacité de remboursement de la société ressort à 27,81, contre 438,52 l'an passé.

Excédent brut d'exploitation

A titre liminaire, il est rappelé que la société emploie un salarié, comme l'an passé.

L'excédent brut d'exploitation ressort à 162 146 euros, contre 6 049 euros à la clôture de l'exercice précédent, marquant de fait une hausse importante.

Principaux risques et incertitudes

La société a identifié les principaux risques auxquels elle est confrontée sur son activité et sa trésorerie, notamment s'agissant des effets de la hausse du coût de l'énergie et des matières premières particulièrement importante cette année en France et également de l'impact des mesures économiques liées au conflit en Ukraine. Elle a élaboré les traitements appropriés pour essayer d'en limiter les effets.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a comptabilisé aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement majeur n'est à rapporter depuis la clôture de l'exercice.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous allons poursuivre nos efforts d'amélioration du chiffre d'affaires.

Nous allons également accentuer nos efforts de maîtrise des charges d'exploitation.

Ces actions devraient favoriser une hausse durable de la rentabilité.

Nous devrions ainsi pérenniser la capacité bénéficiaire de l'exploitation.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 888 013 euros, contre 330 512 euros pour l'exercice précédent. Il enregistre ainsi une progression de 168,68 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 725 151 euros, contre 1 149 399 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats de matières premières et variations de stocks s'élève à 240 373 euros, contre 370 557 euros à la clôture du précédent exercice. Il représente 14,90 % de la production générée au cours de l'exercice écoulé, contre 25,04 % à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 176 753 euros, contre 1 079 968 euros pour l'exercice précédent.

Il représente 132,52 % du chiffre d'affaires réalisé, contre 326,76 % du chiffre d'affaires de l'an passé.

Les charges externes ont ainsi été maîtrisées.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 10 909 euros.

Les rémunérations, charges incluses, s'établissent à 22 983 euros, contre 22 972 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations d'exploitation s'élève à 14 844 euros, contre 4 000 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 17 euros, contre 3 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 465 879 euros, contre 1 477 853 euros pour l'exercice précédent.

Elles représentent 165,07 % du chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice, contre 447,14 % du chiffre d'affaires comptabilisé l'an passé.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 147 285 euros, contre 2 057 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort pour l'exercice à - 2 303 euros, contre - 1,23 euro pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à 144 982 euros, contre 2 056 euros pour l'exercice précédent.

En outre la société enregistre un résultat exceptionnel de - 1 867 euros, contre - 24 euros pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés ressort à la clôture de l'exercice à un montant de 32 408 euros, contre 308 euros à l'issue de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par un bénéfice de 110 707 euros, contre un bénéfice de 1 724 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat net dégagé enregistre ainsi une progression importante.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 3 677 847 euros, contre 3 380 265 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 110 707,01 euros.

Il est proposé d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit 110 707,01 euros, en totalité au compte « Autres réserves ».

Compte tenu de cette affectation, le compte « Autres réserves » présenterait alors un solde créditeur de 257 593,92 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal

Succursales de la société

En application de l'article L232-1 du Code de commerce, il est rappelé que la société n'exploite aucune succursale en dehors de l'établissement principal.

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L227-10 DU CODE DE COMMERCE

Les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce feront l'objet d'une présentation détaillée.

Un rapport spécial a été établi à cet effet, sur lequel il conviendra de statuer. Tous les associés pourront prendre part au vote.

Je vous invite à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre décision.

La Directrice Générale

Signé par :

FFD29FFBB5CD4EF...

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
218200 - Matériel de transport	20 000,00		20 000,00	20 000,00
281820 - Amortis. matériel de transport		10 688,89	-10 688,89	-6 688,89
	20 000,00	10 688,89	9 311,11	13 311,11
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	20 000,00	10 688,89	9 311,11	13 311,11
Stocks				
Produits intermédiaires et finis				
353101 - Stock immeuble pinchon 1	194 356,50		194 356,50	194 356,50
353104 - Stock immeuble route de l'eure	241 215,11		241 215,11	385 556,00
353106 - Stock immeuble isneauville	1 055 533,14		1 055 533,14	1 017 844,81
353107 - Stock immeuble neuville les diepp	297 918,69		297 918,69	452 829,44
353108 - Stock immeuble eu	1 265 527,20		1 265 527,20	424 494,12
353109 - Stock immeuble bernay	642,00		642,00	
354101 - Stock frais pinchon 1	36 487,70		36 487,70	36 487,70
354104 - Stock frais route de l'eure	33 610,53		33 610,53	40 898,00
354106 - Stock frais isneauville	127 572,22		127 572,22	66 238,65
354107 - Stock frais neuville les dieppe	58 306,47		58 306,47	3 049,23
354108 - Stock frais immeuble eu	324 090,52		324 090,52	288 855,41
354109 - Stock frais bernay	500,00		500,00	
395301 - Dépréciation stock Pinchon 1		10 844,00	-10 844,00	
	3 635 760,08	10 844,00	3 624 916,08	2 910 609,86
Créances				
Fournisseurs débiteurs				
409800 - Fournisseurs - rrr à obtenir				443 032,71
				443 032,71
Personnel				
437200 - Caisse de retraite salariés				561,46
				561,46
Etat, Impôts sur les bénéfices				
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices				4 692,00
				4 692,00
Autres créances				
467110 - Notaire rue de la haie				182,68
467120 - Notaire route de l'eure	187,37		187,37	187,37
467130 - Notaire avenue des aigles	857,07		857,07	857,07
467150 - Notaire				14,09
467161 - Sci clemille	756,00		756,00	756,00
467171 - Notaire neuville les dieppe vende	3 723,66		3 723,66	
467184 - Notaire medrinal acquisition eu				1 551,11
	5 524,10		5 524,10	3 548,32
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				
409100 - Fournisseurs - acomptes s/comm	9 932,51		9 932,51	260,10
	9 932,51		9 932,51	260,10

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
Disponibilités				
512000 - Ca cpte de gestion 6595	24 916,07		24 916,07	1 305,70
512001 - Ca rue de la haie 6625				107,57
512004 - Cic 1901	111,13		111,13	61,20
	25 027,20		25 027,20	1 474,47
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avance	3 135,56		3 135,56	2 774,81
	3 135,56		3 135,56	2 774,81
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 679 379,45	10 844,00	3 668 535,45	3 366 953,73
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 699 379,45	21 532,89	3 677 846,56	3 380 264,84

Bilan détaillé

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 - Capital social	1 000,00	1 000,00
	1 000,00	1 000,00
Réserve légale		
106100 - Réserve légale	100,00	100,00
	100,00	100,00
Autres réserves		
106800 - Autres réserves	146 886,91	145 162,92
	146 886,91	145 162,92
Résultat de l'exercice	110 707,01	1 723,99
TOTAL CAPITAUX PROPRES	258 693,92	147 986,91
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Autres emprunts obligataires		
163000 - Emprunt obligataire raizer	1 700 000,00	1 251 284,97
	1 700 000,00	1 251 284,97
<i>Emprunts</i>		
164100 - Emprunt rue pinchon 145 000 €		144 647,15
		144 647,15
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
519100 - Cic crédit promoteurs 4001	659 363,12	642 366,95
	659 363,12	642 366,95
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	659 363,12	787 014,10
Emprunts et dettes financières diverses		
165000 - Dépôts et cautionnements reçus		820,00
		820,00
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455000 - C/c m. felix amilcar	855 979,24	447 964,48
455100 - C/c felix clémence	50,00	24 475,97
	856 029,24	472 440,45
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	41 158,36	319 671,45
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	124 004,25	372 018,67
	165 162,61	691 690,12
<i>Personnel</i>		
421000 - Personnel - rémunérations dues		1 785,77
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	1 549,45	1 547,83
	1 549,45	3 333,60
<i>Organismes sociaux</i>		
431000 - Sécurité sociale	1 913,00	1 900,00
437020 - Prévoyance	27,85	27,84
437200 - Caisse de retraite salariés	458,43	
438200 - Charges sociales s/congés à payer	601,50	602,42
	3 000,78	2 530,26
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	32 408,00	
	32 408,00	